



## 12279 - La disposition régissant la consommation des bonbons importés

---

### question

Des parents nous ont envoyé depuis l'Angleterre et le Canada des cadeaux composés de morceaux de chocolat de type Turku et Kit Kat, etc. Comment savoir si les chocolats -dont les ingrédients ne sont pas indiqués -sont licites (consommables pour le musulman) ou pas ? Nous attendons votre réponse.

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Son éminence Cheikh Muhammad al-Uthaymine a dit : « En principe, tous les mets et les boissons sont licites et le resteront aussi longtemps qu'un texte ne viendra les rendre illicites en vertu de la parole du Très Haut : **C' est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la terre, puis Il a orienté Sa volonté vers le ciel et en fit sept cieux. Et Il est Omniscient.** (Coran, 2 : 29) et en vertu de la parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : « Ce qu'Il a passé sous silence t'es pardonné. Ensuite il récita : **Dis: "Dans ce qui m' a été révélé, je ne trouve d' interdit, à aucun mangeur d' en manger, que la bête (trouvée) morte, ou le sang qu' on a fait couler, ou la chair de porc - car c' est une souillure - ou ce qui, par perversité, a été sacrifié à autre qu' Allah".** Quiconque est contraint, sans toutefois abuser ou transgresser, ton Seigneur est certes Pardonneur et **Miséricordieux.** (Coran,6:145) (rapporté par Abou Dawoud au chapitre : aliments, hadith n° 3306), Al-Albani dit dans Sahih Sunani Abi Dawoud : sa chaîne de transmission est authentique et il lui a donné le n° 3225.

Si nous ne savons pas une chose illicite parce que déclarée telle par un texte ou parce que partie intégrante des prohibitions générales ou parce qu'un raisonnement analogique aboutit à son interdiction, la chose doit rester licite conformément au statut originel qui régit les mets, les



boissons, les vêtements et les habitudes (humaines). Voir Fatawa Manar al-Islam, 3/647.

Cela étant, il est permis de consommer les dits bonbons à moins qu'il ne soit prouvé que leurs ingrédients comportent des éléments interdits de consommation par la loi religieuse. Allah le sait mieux.